

LES MODALITÉS



Si vous ressentez le besoin d'être aidé pour le ménage de votre appartement, pour la gestion des gestes de la vie quotidienne qui deviennent difficiles, renseignez-vous auprès de notre Responsable de service.

Nous prendrons contact avec vous et une évaluation de vos besoins sera réalisée par notre Responsable de service ou par le Conseil Départemental dans le cadre d'une demande d'Allocation Personnalisée Autonomie (APA).

Cette évaluation sera suivie d'une proposition de répartition des heures d'intervention et d'une aide pour son plan de financement en fonction de vos droits.

Le service fonctionne tous les jours y compris dimanche et jours fériés, de 8H00 à 20H00.



INFORMATIONS ET CONTACT

Au bureau d'accueil, résidence « les Primevères », 23 route de Gigny à Beaune 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que le mercredi de 9H00 à 12H00

Par téléphone au **03.80.24.79.36** du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30

Par mail : prima.services@orange.fr



Ecoute – suivi - disponibilité

PRIMA SERVICES

Service d'Aide et
d'Accompagnement à Domicile



Résidence « les Primevères »
23, route de Gigny
21200 BEAUNE

Téléphone : 03.80.24.79.36

Mail : prima.services@orange.fr

Arrêté d'autorisation n°2019-139 du 20 mars 20219

LES BENEFICIAIRES

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile **PRIMA SERVICES** s'adresse aux résidents des Primevères.



Ce service a obtenu une autorisation de fonctionnement du Conseil Départemental de la Côte d'Or qui vous garantit ses prestations. Le service est adhérent à la Charte nationale qualité des services à la personne.

Ces prestations soutiennent les personnes faisant le choix d'une vie en résidence en prévenant et en compensant la perte d'autonomie.

Elles s'inscrivent dans un cadre rigoureux et professionnel élaboré à partir d'une évaluation globale de vos besoins à votre domicile. Elles concourent à un cadre de vie propre et agréable favorable à l'estime de soi et à votre respect, quelques soient vos possibilités.

NOS SERVICES

- L'entretien du logement et des travaux ménagers pour un environnement propre et agréable
- La blanchisserie : lavage de votre linge (sans besoin de marquage) et repassage dans les meilleurs délais
- L'aide aux courses pour les personnes seules ou en difficultés
- L'aide à la toilette

Ces services viennent en complément de ceux proposés directement par la résidence « les Primevères ».

LES INTERVENANTS

Deux intervenantes interviennent aujourd'hui dans le service. Elles sont reconnues pour leurs compétences, leurs expériences et leurs qualités humaines qui vous garantissent une prise en charge sérieuse et adaptée. La Responsable de service coordonne les interventions et répond aux questions et réclamations éventuelles des bénéficiaires. La liste du personnel est affichée dans le hall d'accueil.

NOS TARIFS



Tarif horaire du lundi au samedi 25.90€ pour une heure de ménage à domicile

Tarif horaire les dimanches et jours fériés 35.90 € pour une heure de ménage à domicile

Tarif de blanchisserie (lavage et repassage) pour une panier de linge sale jusqu'à 5KG : 15.90 €

Tarif de l'aide aux courses (achat réalisé directement avec votre liste par l'Aide à domicile) : 9.00€ par course

Tarif de l'accompagnement à un rendez-vous médical ou autre, 1.50€ du kilomètre et 4.32€ par tranche de 10 min de l'accompagnant (soit pour une heure 25.90€) uniquement possible sur les jours ouvrés

Les dépenses d'aide à domicile ouvrent droit à un crédit d'impôts à hauteur de 50% des frais engagés, même si vous n'êtes pas imposable. Par ailleurs, des prises en charge peuvent être sollicitées auprès du Conseil Départemental de la Côte d'Or avec l'APA, l'assurance maladie, votre caisse de retraite ou votre mutuelle.